

# COMMUNE DE BOURLON

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2009

**PRESENTS** : MM. BOYER - LEROUGE - CUVILLIER - BRUEZ - MASSON - LECHAPTOIS – WIART – CARPENTIER - MERCIER  
Mmes CATTIAUX - BRANCART - COQUART - CACHEUX

**ABSENTS EXCUSES** : M. LAUDE – Melle COUVREUR

### 1°) PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Le Maire informe l'assemblée de l'état d'avancement des travaux réalisés par le bureau d'études suite aux réunions des 1ers décembre 2008 et 12 janvier 2009 avec la Commission Municipale et Mme CARRE de la DDE.

Lors de la prochaine réunion du 9 février prochain, il sera question de :

- l'intégration des projets exceptionnels
- du positionnement sur le développement démographique communal souhaité pour les années à venir.

### 2°) ACTUALISATION DU TARIF E LOCATION DES SALLES (Communale et Polyvalente) au 1<sup>er</sup> février 2009 :

	BOURLON	EXTERIEURS
<b><u>Salle communale et petite salle de la salle polyvalente</u></b>		
• réception après obsèques	50 €	
• Stés – associations extérieures		
○ Réunions (quelques heures)		50 €
○ Repas à but non lucratif		80 €
• Vin d'honneur, lunch	90 €	110 €
• Repas	150 €	220 €
<b><u>Salle polyvalente</u></b>		
• Hall des sports	200 €	325 €
• Hall des sports + petite salle de réunion	280 €	410 €
• L'ensemble du bâtiment	350 €	550 €
<b><u>Location de vaisselle et podium</u></b>		
• Par personne	1 €	1 €
• Association, par personne	0 € 50	0 € 50
• Casse ou perte	1 € 50	1 € 50
• Verres (la douzaine)	1 €	1 €
• Podium (le m <sup>2</sup> )	5 €	5 €
<b><u>Location mobilière hors location de salle</u></b>		
• Chaise (l'unité)	0 € 50	
• Table (l'unité)	2 € 50	
<b><u>Arrhes et caution</u></b>		
• Arrhes à la réservation	30 %	30 %
• Caution (remise des clefs)	250 €	250 €

### 3°) PERSONNEL COMMUNAL :

- Embauche de Melle Sandrine HUYGHE au 5 janvier 2009 – Contratuel : 20 heures/semaines
- Renouvellement du contrat CAE de M. Dany CARRON pour 6 mois à compter du 01\*/01/2009

### 4°) CENTRE D'ACCUEIL SANS HEBERGEMENT :

Suite au transfert de compétences à la Communauté de Communes de Marquion et en l'attente de l'arrêté préfectoral autorisant ce transfert, un débat s'instaure sur les nouvelles modalités d'organisation du Centre de Loisirs.

# COMMUNE DE BOURLON

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2009

### 5°) DIVERS :

Le Maire informe l'assemblée :

- Du prolongement de carrière de M. Williame, secrétaire de Mairie et ce au minimum jusqu'à septembre 2010 et au plus septembre 2011.
- De l'attribution de subventions concernant :
  - L'élaboration du PLU : 16 593 € pour une dépense de 20 780 € au titre de la DGD (Etat)
  - Les travaux du préau de l'école maternelle : 3 969 € au titre du FARDA (Conseil Général) pour une dépense de 15 876 €.
- De la signature d'un nouveau contrat concernant la vérification et la maintenance du paratonnerre à l'église en application de la nouvelle réglementation qui oblige une vérification annuelle et non plus tous les trois ans.
- D'une lettre émanant du « Relais Cambrésis » informant qu'il avait collecté un container destiné à la récupération des vêtements usagés, 911 sacs représentant 3T826 de textile pour l'année 2008.
- D'une exposition le 15 février 2009 à la salle polyvalente par le Groupe Généalogiste Amateurs du Cambrésis qui présentera le « dictionnaire de Bourlon ».
- Une réception sera organisé par la municipalité le samedi 14 février 2009 à 18 heures 30 en cette même salle.

Pour extrait conforme,  
**le MAIRE,**